

PREVENIR, DIAGNOSTIQUER ET PRENDRE EN COMPTE LES SITUATIONS DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

L'actualité des entreprises démontre qu'elles sont de plus en plus confrontées à une montée du stress et de la souffrance au travail. Des jurisprudences récentes retiennent la responsabilité de l'employeur en cas de suicide d'un salarié, suite à un stress sévère. Compte tenu des enjeux, il est indispensable que l'entreprise puisse diagnostiquer les situations à risque et prendre en compte les personnes malmenées.

Programme sur 2 jours

Définir le stress et la violence au travail
• Conditions de travail et cadre de vie professionnelle : définir le stress et identifier les stresseurs professionnels
• Repérer la maltraitance au travail : harcèlement moral ou sexuel, violences...
• Les interactions entre stress, harcèlement, violence...
• Evaluer les enjeux et risques humains, économiques et juridiques.

Évaluer les conséquences physiques et psychiques du stress et de la souffrance au travail
• Analyser les situations de votre entreprise pour anticiper et identifier les facteurs de stress
• Repérer les profils à risque et leurs réactions face au changement et à la pression
• Savoir relier les signes d'une détérioration de la santé et les signaux d'alarme dans les comportements

En tant que manager, savoir gérer les situations de tension
• Développer la verbalisation des émotions
• Développer la vigilance des collaborateurs face aux comportements agressifs
• Développer avec sa hiérarchie une conduite claire pour prendre en compte ces situations
• Savoir recourir aux interlocuteurs santé internes (CHSCT) et externes (médecine du travail, autres professionnels) de l'entreprise



Anticiper et prévenir
• Les nouvelles responsabilités de l'employeur
• Informer sur les risques en donnant des points de repère à tous les acteurs
• Inclure les conditions de travail à la démarche d'amélioration continue
• Identifier et mettre en oeuvre des actions de progrès

Le programme de ce stage peut être adapté pour être réalisé en intra-entreprise.

Votre intervenant : Eric LEBETTRE a mené une carrière de Directeur de différents organismes paritaires (OPCA et Fongecif) avant de conduire des projets de changement dans des organisations complexes. Il est titulaire d'un mastère RH.

LIEU ET DATES : BORDEAUX
3 et 4 décembre 2009
11 et 12 mars 2010
3 et 4 juin 2010
16 et 17 septembre 2010

HORAIRES : 9h00-12h30 / 14h00-17h30 soit 7 heures par jour

COUTS : 550 Euros HT le café d'accueil, les pauses et les déjeuners sont inclus

QUARTIERPLUS réalisation